

cices, les conférenciers et les militaires ne veulent pas être privés de leurs petites gratifications. J'aurais été étonné si le ministre n'avait pas reçu de protestations, mais je le suis également de ce qu'il ne veuille pas dire à ces gens que, pendant une période comme celle-ci, alors que des enfants ont faim, ils devraient renoncer à leurs émoluments accessoires. Dans la mère patrie, j'ai suivi les cours d'une école publique où un sergent major de l'armée britannique nous donnait une excellente instruction physique, mais s'il ne se servait pas de fusils; il nous faisait faire de la gymnastique suédoise. Il nous exerçait dans un gymnase parfaitement pourvu des appareils qu'il fallait pour développer notre santé et nos forces autant que notre constitution physique le permettait. Nous n'avions pas de ces absurdes exercices avec des fusils, le port d'armes, les saluts au sergent major et tout le reste de ces balivernes que tout le monde réprouve de nos jours. Le ministre n'aide ni sa cause ni son Gouvernement en demandant ce crédit, cette année.

M. DONNELLY: Je prends de nouveau la parole pour protester contre ce crédit. Je comprends aussi bien que le ministre que l'éducation physique et la discipline sont d'un grand appoint pour les enfants, mais il y a bien d'autres choses qui importent davantage pour eux de ce temps-ci. L'indispensable devrait venir en premier lieu. Nous constatons cela quand nous visitons certaines régions, comme je l'ai fait, l'hiver dernier, et que nous voyons des villages avec leurs écoles de trois ou quatre pièces, fermées, alors que les enfants sont forcés de courir les rues. Il est difficile de revoir ces gens et de motiver un crédit comme celui-ci, accordant des fonds pour l'éducation physique, alors que d'autres enfants ne peuvent pas même recevoir les principes élémentaires de l'instruction. Quand les écoles primaires sont fermées dans certaines régions il nous est difficile d'expliquer un crédit de \$260,000 pour des bataillons scolaires. Si vous pouviez rouvrir les écoles et continuer en même temps les bataillons scolaires, tout irait bien, mais nous traversons des temps difficiles et une période de dépression, et partant, nous devrions retrancher certaines de ces activités.

M. SPENCER: Le ministre dit qu'il est plus ou moins obligé d'insérer ce montant supplémentaire dans les crédits. S'il en est ainsi il ne peut pas probablement s'en dispenser dans le moment, mais il refuse d'examiner l'opportunité d'aviser les écoles qu'elles ne doivent pas compter sur \$360,000 ou une partie de cette somme, l'an prochain. Le Gouvernement, dans sa sagesse, a trouvé moyen de diminuer les crédits de bien des manières. Il a diminué de \$200,000 les sub-

ventions qu'il verse aux provinces pour combattre certaines maladies sociales. Il a supprimé une petite subvention de \$20,000 au conseil d'hygiène sociale du Canada, une organisation qui a assumé une lourde tâche par tout le Canada en aidant à conserver la santé publique. S'il est nécessaire de retrancher \$220,000 à ces deux groupements dont les activités ont donné tant de résultats,—et je suis convaincu que le public souffrira de la suppression de ces subventions,—nous pouvons certainement trouver moyen d'informer les écoles que, à l'avenir, le montant destiné aux bataillons scolaires sera réduit pour la raison, s'il n'y en a pas d'autre, que l'argent ainsi économisé servira aux deux allocations dont j'ai parlé, afin de nous permettre de faire face à certaines situations qui se produisent de temps à autre.

(Le crédit est adopté.)

L'hon. M. SUTHERLAND: Il y a un autre crédit, que je ne mettrai pas en délibération. L'ancien ministre de la Défense nationale a demandé de discuter le crédit de l'aviation et je ne m'oppose pas à ce que l'on discute l'autre crédit. Je n'avais pas l'intention d'en aborder l'examen ce soir. Si l'honorable député veut le discuter, avec l'assentiment du comité, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'il discute au sujet de l'aviation, en même temps.

L'hon. M. RALSTON: Je ne veux prendre que quelques minutes. Le ministre veut-il expliquer brièvement au comité comment il compte distribuer cette somme globale de \$1,750,000 qui est demandée au lieu de \$5,442,000, entre les trois services, c'est-à-dire le service d'instruction, l'aviation civile et l'aviation postale?

M. le PRESIDENT: De quel crédit s'agit-il?

L'hon. M. RALSTON: Du n° 89.

M. le PRESIDENT: Mais il n'y a rien en délibération.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre a été assez bon de dire qu'il y reviendrait.

M. le PRESIDENT: Quel crédit vais-je mettre à l'étude?

L'hon. M. SUTHERLAND: Le n° 344, mais je ne veux pas le faire adopter ce soir.

Défense nationale—Généralités—Divers—Pour autoriser le remboursement à la veuve de feu le sergent-major Henry Hinde de ses contributions au fonds de pension de la milice, \$919.32.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre a réuni les trois crédits en un seul de \$1,750,000, tandis que, dans le budget de l'an dernier, il était divisé ainsi: \$2,266,000 pour l'instruc-

[M. Garland (Bow-River).]